Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260409-20260409_16-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 9 Avril à 20 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence** de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2026
Membres Présents : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline, M. MENARD Louis-Pierre, Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.

Excusé (es)/ Absent (es) :
Secrétaire de séance : M BARBEDETTE Gérard,

Réf :	**20260409_16**	**Délibération proposition acquisition terrain par la commune à la Famille BESNARD**

Cette délibération annule et remplace la délibération REF : 20250626 03 Délibération Acquisition terrain famille BESNARD

Madame La Maire propose l'acquisition d'un terrain appartenant à Famille BESNARD propriétaire de ladite parcelle située près du lotissement du champ de la Fabrique à Poilley.
La Famille BESNARD est vendeur d'une parcelle Section B : 779, d'une superficie de 8 008 m² pour un montant de 20 000.00 €. Cette parcelle est située sur plusieurs zone U,1AU, 2AU et A.
Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :
De l'acquisition de la parcelle B 779 au prix de 20.000.00 €
De solliciter Maître Lepage, notaire à Louvigné du Désert pour l'acquisition du terrain.
Autorise Monsieur DEMAZEL, maire de Poilley à signer tous les actes et documents concernant cette acquisition les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- **De l'acquisition de la parcelle B 779 au prix de 20.000.00 €**
- **De solliciter Maître HAMEL, notaire à Saint Hilaire du Harcouët (Manche) pour l'acquisition du terrain.**
- **Autorise Madame Bannier, mairesse de Poilley à signer tous les actes et documents concernant cette acquisition les frais d'acte seront à la charge de la commune**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 13/04/2026
Et publication du :

